

Déclaration liminaire au CSA de réseau CCRF Réunion du 23 juin 2026

Madame la présidente,

Un des points de l'ordre du jour de cette réunion concernera les résultats pour la DGCCRF de l'enquête de l'observatoire interne menée début 2026.

Solidaires CCRF & SCL reviendra plus en détail sur ce document pendant les débats, mais nous tenons d'ores et déjà à mettre en évidence dans les résultats, le taux élevé d'agent.es de la DGCCRF fatigué.es, désabusé.es, qui font état de la perte de sens du travail et de l'absence de moyens ou de reconnaissance.

Des éléments malheureusement déjà constatés les années précédentes mais en augmentation ce qui nous inquiète fortement.

Dans les tendances également, le taux de réponse en baisse et un des plus bas du ministère, ce qui n'est jamais un bon signe et 56 % des répondants qui pense que la direction n'évolue pas dans le bon sens contre 26 % qui pense le contraire.

Et cela fait le lien avec les autres sujets à l'ordre du jour de cette réunion :

- Une réforme du réseau territoriale qui s'enlise dans des oppositions politiques, idéologiques voire corporatistes. Encore une fois, le service public et ses agent.es sont les grands oubliés de ce débat. Et que dire de l'écoute et la prise en compte de l'avis des collègues et de leurs représentant.es...
- Une réorganisation de l'administration centrale qui peut être nécessaire, **Solidaires CCRF & SCL** n'est pas opposé aux discussions, mais qui prend bien peut en compte les situations des collègues concerné.es et l'avis des interlocuteurs que sont les services déconcentrés. Pour **Solidaires CCRF & SCL**, un travail prioritaire était à faire sur la fluidification du circuit des visas, ce qui ressortait également de l'examen des DUERP. Aucun élément sur ce sujet dans le document de travail communiqué en amont de cette réunion. **Solidaires CCRF & SCL** demande à nouveau un point sur le plan d'action charge de travail en AC dont la dernière présentation en instance date de la FS CSAR CCRF du 13 novembre 2025.
- Un outil informatique de constitution d'un dossier complet du travail individuel de chaque agent.e, DATAVIZ. A **Solidaires CCRF & SCL**, nous ne sommes pas vraiment sûrs que ce soit ce que les agent.es attendent et nous avons de fortes craintes sur l'utilisation qui pourra en être faite par certains ou certaines.

Encore une fois, et comme à presque chaque réunion **Solidaires CCRF & SCL** vous demande quelles actions concrètes vont être mises en place pour changer la situation alarmante de cette administration ?

Autre sujet d'actualité, les nouvelles attaques du gouvernement contre les fonctionnaires et notamment leur santé.

Concernant les temps partiels thérapeutiques, **Solidaires** tient à rappeler que ce ne sont pas des "conforts" accordés aux personnels. Ils constituent des dispositifs de maintien dans l'emploi permettant à des agentes et agents épuisés physiquement ou psychiquement de continuer à travailler sans basculer vers des arrêts longs, des invalidités ou des départs définitifs.

Autre exemple, la réunion du Conseil Commun de la Fonction Publique du 18 juin, et l'examen du projet de texte sur les congés pour raisons de santé.

L'ensemble des organisations syndicales ont multiplié les alertes, formulé des propositions, déposé des amendements argumentés et demandé le report de l'examen d'un texte aux conséquences importantes pour les agentes et les agents malades. Aucune de ces demandes n'a été réellement entendue.

La concertation est organisée mais les arbitrages semblent déjà rendus avant même l'ouverture des discussions. Les amendements sont examinés, les échanges ont lieu, mais l'administration refuse systématiquement toute modification substantielle des textes. Cette méthode conduit à transformer les instances représentatives en simples chambres d'enregistrement de décisions déjà prises.

Le texte sur les congés pour raisons de santé est particulièrement révélateur de cette évolution. Derrière un discours de simplification et d'harmonisation, il organise un recul des droits des agentes et agents malades, renforce les pouvoirs de l'employeur et fait peser une suspicion croissante sur les prescriptions médicales.

À aucun moment l'administration n'a répondu aux questions de fond posées sur les causes de l'augmentation des arrêts de travail, sur la dégradation des conditions de travail, sur les difficultés d'accès aux soins ou sur l'effondrement des politiques de prévention. La logique poursuivie est finalement toujours la même : agir sur les conséquences plutôt que sur les causes, renforcer le contrôle plutôt que la prévention, faire porter sur les agentes et agents la responsabilité de dysfonctionnements dont ils sont pourtant les premières victimes.

Pour **Solidaires**, l'urgence n'est pas de restreindre les droits des personnels ou de culpabiliser les agentes et agents lorsqu'ils les utilisent. L'urgence est de recruter massivement, d'améliorer les conditions de travail, de renforcer les dispositifs de remplacement, de reconnaître enfin l'état réel de la santé au travail dans la Fonction publique et de garantir pleinement les droits statutaires des agentes et agents publics.

Pour **Solidaires**, pas d'économies sur la santé des agentes et agents publics.